

## **PROGRAMME DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE - UE**

M. Dave Church à [dave.church@dfait-maeci.gc.ca](mailto:dave.church@dfait-maeci.gc.ca) ou avec M<sup>me</sup> Claude Gagné, à [claud.gagne@dfait-maeci.gc.ca](mailto:claud.gagne@dfait-maeci.gc.ca).

Cette liste, bien qu'incomplète, donne une idée de l'éventail des activités et des initiatives que le gouvernement canadien encourage pour favoriser les contacts entre les milieux de la recherche canadiens et européens.

### **6. Le Conseiller en Science et technologie canadien auprès de l'Union européenne**

#### **Situation à la Mission**

En qualité de membre de la Section du commerce, des sciences et de la technologie de la Mission du Canada auprès de l'Union européenne, la conseillère aux affaires scientifiques et technologiques (CST) se concentre sur l'examen des relations bilatérales en matière de S-T entre le Canada et l'Union européenne, à l'aide des mécanismes bilatéraux décrits ci-dessous. Le mandat de la CST comprend la participation directe de plusieurs collègues et superviseurs à la mission, notamment de l'Ambassadeur (et, par ex., des agents spécialisés en santé et en affaires sociales, en environnement et en biotechnologie).

La conseillère doit d'abord rendre compte de l'évolution de la politique de S-T au sein des institutions européennes : le Conseil, le Parlement, et la Commission. À l'heure actuelle, l'examen portant sur les conseils scientifiques en matière de gestion des risques en Europe est une composante de l'obligation de rendre compte de la politique qui revêt une importance croissante pour cette mission. De plus, la conseillère joue un rôle clé dans l'administration de l'Accord de coopération scientifique et technologique ainsi que dans la diffusion de l'information sur les programmes-cadres européens pour le développement de la recherche et de la technologie, les demandes de propositions et les résultats de la participation canadienne. Elle contribue également au maintien d'un réseau de points de contact au Canada pour les divers sous-programmes de recherche réalisés dans des ministères et organismes canadiens à vocation scientifique. Certaines demandes de renseignements et de recherche de partenaires sont prises en charge par d'autres missions canadiennes situées dans les quinze États membres de l'UE.

#### **Priorités et contacts du CST**

La conseillère maintient et intensifie la coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'UE en cultivant des relations étroites avec les milieux de S-T au sein des principales institutions de l'UE. Elle a pour mandat de : i) rendre compte des nouvelles orientations importantes de la politique scientifique et technologique de l'UE qui intéressent le Canada, et ii) promouvoir les partenariats de recherche en S-T dans les